

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DE L'YONNE

3e Circonscription (SENS-JOIGNY)

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 12 Mars 1978

Jacques PIOT

Electeurs, Electrices,

Le 12 Mars, vous êtes invités à un choix capital pour votre avenir et l'avenir de la France.

Ce qui est en question c'est de savoir que la France dont le nom demeure à travers le monde le symbole de la liberté peut sombrer d'abord dans la confusion puis dans le chaos du collectivisme.

En votant Jacques PIOT, vous manifestez le désir que notre pays soit toujours doté d'Institutions solides, d'une diplomatie et d'une défense indépendante.

Communistes et socialistes en signant le programme dit commun voulaient faire croire deux choses : qu'ils proposaient des mesures concrètes et qu'ils étaient d'accord entre eux.

Ils viennent de montrer et de démontrer qu'ils n'étaient d'accord sur rien. Ils se disputent aussi bien sur la façon dont ils briseront notre économie que sur la répartition des responsabilités gouvernementales.

En votant pour Jacques PIOT, vous choisissez l'ordre dans la liberté. Vous savez que depuis 1973 j'ai tenu toutes mes promesses. Je ne suis pas de ceux qui mentent. J'ai toujours eu avec vous le langage de la franchise. A la tribune de l'Assemblée Nationale et dans la 3e circonscription, j'ai été et je serai encore à votre service. En cinq ans, trente mille lettres témoignent de mon efficacité.

Il ne s'agit pas de tout promettre. Il faut me donner le moyen de continuer l'œuvre de la Ve République.

N'écoutez pas les voix du renoncement. Relevez, en votant Jacques PIOT, l'immense défi que jette à la France l'aventure du collectivisme.

Ensemble, nous gagnerons.

Votez Jacques PIOT

Notaire - Croix de Guerre 39-45
Député sortant RPR
Maire et Conseiller Général de CHÉROY
Président du SIVOM du Gâtinais
Président du Comité des Usagers de la Justice

CANDIDAT UNIQUE DE LA MAJORITÉ

Remplaçant éventuel :
Docteur André MERCIER
Chirurgien
1er adjoint au Maire de JOIGNY.



IMP. FIMA SENS